

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

Séance du Samedi matin

*
A l'occasion de cette lecture, Monsieur Lindgren est amené à préciser que les services du British Film Institute, sous réserve de l'accord qui sera demandé la semaine qui suit le conseil d'administration, sont décidés à prendre l'initiative et de mener à bien la création de l'Institut International du Cinéma préconisé par la F.I.A.F. Il est probable que la première réunion sera alors convoquée pour Avril ou Mai. A ce sujet, un échange de vue a lieu sur la composition des Membres.

Le B.F.I. souhaiterait voir l'Institut se composer non seulement d'Organismes Internationaux mais aussi d'Organismes Nationaux.

Citant à ce sujet le cas du British Film Institute, le Secrétaire Général estime qu'en effet, il ne faudrait pas exclure de l'Institut des Organismes Nationaux quand ils ne font pas partie eux-mêmes d'Organismes Internationaux.

Il ressort de la discussion que le Comité Directeur de la F.I.A.F. n'a pas une position tranchée sur ce problème ni sur la méthode et les futurs statuts en ce qui concerne les catégories de Membres qu'on pourrait y admettre. Ceci reste à étudier car il y a intérêt à donner à l'Institut en cette matière, une forme qui tienne compte des faits d'une manière empirique. La préparation des Statuts représentera un gros travail qui ne peut être tranché par le présent Comité Directeur.

La Comité Directeur rappelle simplement que conformément au plan de Monsieur Lindgren, il était prévu que la F.I.A.F. devait être le pivot autour duquel se bâtirait l'Institut.

C'est la raison pour laquelle le Comité Directeur s'est tourné vers le British Film Institute, de façon à faciliter cet objectif, sans créer un handicap au départ.

Ce qui importe c'est, d'une part, que l'on sauvegarde cette position sur le plan pratique et d'autre part que la structure du futur Institut soit telle, tout au moins les premières années, qu'un certain nombre d'organismes aient plus de poids et en contrôlent la direction.

Il faudrait donc prévoir deux catégories de Membres si nécessaire. Tout ceci est une question qui nécessite des travaux et des consultations juridiques qui dépasse l'horaire de la présente réunion et laisse au soin du Vice Président et du Bureau de la F.I.A.F., d'étudier ces problèmes pour y trouver les meilleures solutions.

2/3 Mars 1957

2

SEANCE DU SAMEDI MATIN 10h 45

- 1) Le Secrétaire Général donne lecture du Procès Verbal du Comité Directeur du IO et II Novembre 1956.

Ce texte est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Thirifays n'étant pas encore arrivé, l'Ordre du Jour est modifié.

- 2) La question de l'Institut est abordé.

(Résumé sur l'Institut)

A l'occasion de cette lecture, Monsieur Lindgren est amené à préciser que les services du British Film Institute, sous réserve de l'accord qui sera demandé la semaine qui suit le conseil d'administration, sont décidés à prendre l'initiative et de mener à bien la création de l'Institut International du Cinéma préconisé par la F.I.A.F. Il est probable que la première réunion sera alors convoquée pour Avril ou Mai. A ce sujet, un échange de vue a lieu sur la composition des Membres.

Le B.F.I. souhaiterait voir l'Institut se composer non seulement d'Organismes Internationaux mais aussi d'Organismes Nationaux.

Citant à ce sujet le cas du British Film Institute, le Secrétaire Général estime qu'en effet, il ne faudrait pas exclure de l'Institut des Organismes Nationaux quand ils ne font partie eux-mêmes d'Organismes Internationaux.

Il ressort de la discussion que le Comité Directeur de la F.I.A.F. n'a pas une position tranchée sur ce problème ni sur la méthode et les futurs statuts en ce qui concerne les catégories de Membres qu'on pourrait y

de l'Institut

les sur

tout

admettre. Ceci reste à étudier car il y a intérêt à donner à l'Institut en cette matière, une forme qui tienne compte des faits d'une manière empirique. La préparation des statuts représentera un gros travail qui ne peut être tranché par le présent Comité Directeur.

Le Comité Directeur rappelle simplement que conformément au plan de Monsieur Lindgren, il était prévu que la F.I.A.F. devrait être le pivot autour duquel se bâtirait l'Institut.

C'est la raison pour laquelle le Comité Directeur s'est tourné vers le British Film Institute, de façon à faciliter cet objectif, sans créer un handicap au départ.

(Membres de la plupart des An Trt Interimés)

Ce qui importe c'est, d'une part, que l'on sauvegarde cette position sur le plan pratique et d'autre part que la structure du futur Institut soit telle, tout au moins les premières années, qu'un certain nombre d'organismes aient plus de poids et en contrôlent la direction. **XX**

Il faudrait donc prévoir deux catégories de Membres si nécessaire. Tout ceci est une question qui nécessite des travaux et des consultations juridiques, qui dépasse l'horaire de la présente réunion, et laisse au soin du Vice Président et au Bureau de la F.I.A.F., d'étudier ces problèmes pour y trouver les meilleures solutions.

au BFI représentant le B.F.

le CD

l'initiative venant apparemment d'un organisme plus récent que la FIAF et appartenant aussi à eux-mêmes.

3) Brochure. Le Secrétaire Général suggère que soit consulté, pour la troisième partie de la Brochure (Historique de chaque Cinémathèque Membre), le résumé écrit pour le Contrôleur Général Beau

4) Plaquette Publicitaire. Le Vice Président Lindgren dit que le plus important est de faire tout de suite une plaquette publicitaire et montrer au Comité Directeur une plaquette de ce genre établi pour le National Film Archive.

Le Comité Directeur après discussion décide qu'un projet soit préparé afin d'être soumis au prochain Comité Directeur en Mai, sous forme d'une

brochure publicitaire imprimée en Français et Anglais, contenant des photographies.

Monsieur Lindgren et le Secrétaire Exécutif sont pressentis pour mettre au point ce projet. Il serait souhaitable que cette plaquette soit prête pour le prochain Congrès.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. XXXX

- 5) Cinémathèque Persane. Le Secrétaire Général ^{informe le CD} explique que Monsieur Gaffary se rend ~~en~~ ^{pour} en Perse, ~~il~~ demande qu'on le charge d'une mission ~~auprès de la~~ ^{pour} Cinémathèque Persane qui serait actuellement ~~la~~ ^{de} reconstitution. Il emporterait une lettre d'introduction qui serait l'équivalent de celle rédigée pour Madame Duncan en Australie.

Adopté à l'unanimité.

- 6) Sao Paulo. Le Secrétaire Général ^{ajoute} annonce que le Ministère des Affaires Etrangères de France a offert une aide sous forme d'un don de livres aux Archives Brésilienne et que lui même a écrit aux Historiens Français pour leur demander également d'envoyer des livres dont ils sont l'auteur. XXXX

de son côté Le Vice Président Lindgren suggère que le télégramme suivant soit envoyé au nom du Comité Directeur de la F.I.A.F., aux Archives de Sao Paulo, au Président de la République Brésilienne, au Président de l'Etat de Sao Paulo et à Monsieur Matarasso.

X

- 7) Congrès 1957. Le Secrétaire Général explique les raisons pour lesquelles l'Autriche ~~doit~~ ^{est} retirey sa candidature pour le Congrès de 1957 et si aucun autre Membre ne se propose pas de recevoir ce Congrès, la France est toute prête, comme convenu -l'accord du Ministère des Affaires

Etrangères étant déjà donné. Il suggère que le Congrès se tienne après le 15 Octobre, c'est à dire juste avant ou après le Congrès des Historiens.

Il est décidé à l'unanimité que les détails du Congrès seront réglés au prochain Comité Directeur.

La séance est levée à 12h 35

SEANCE DU SAMEDI 15h 30

1) Lecture du rapport du Secrétaire Général

- a) Brochure sur l'I.N.C.E.
 Décision de mettre la Brochure de l'I.N.C.E. en vente plus tard
- b) Peu de réponses ont été reçues en ce qui concerne la sauvegarde des films américains.
- c) Musée Vivant du Cinéma de Budapest.
 Les statuts de la F.I.A.F. ne prévoient pas ce genre de projection.
- d) Le Secrétaire Général suggère qu'un Pool soit créé pour le prochain Congrès.

Monsieur Langlois prie Mme Michelle de se retirer un instant.

2) Lecture du rapport du Secrétaire Exécutif

(voir rapport ci-joint)

3) Monsieur Thirifays fait état de la grande liste d'Historiens reçue à la suite de la décision du Comité Directeur de Novembre et demande la permission de faire des recherches supplémentaires afin de choisir les Historiens les plus éminents de chaque pays.

4) Les Statuts rectifiés, préparés par le Secrétariat International sont approuvés et vont être ronéotypés par notre Bureau et envoyés aux intéressés.

Le Vice Président Lindgren accepte de les faire traduire en Angleterre aux frais de la F.I.A.F., et les Statuts en Anglais seront aussi ronéotypés par notre Bureau.

5) Le Secrétaire Général remarque qu'il n'est pas prévu dans les Statuts

qu'une Cinémathèque puisse faire tirer des copies au prix coûtant par la Cinémathèque possédant les films.

Il est suggéré qu'un texte concernant cette question soit établi pour le prochain Comité Directeur.

- 6) Le Vice Président Lindgren remercie le Secrétariat Exécutif pour la ~~lettre~~ lettre circulaire envoyée à tous les Membres au sujet des films Boossais et donne quelques explications sur l'utilité de cette demande pour le National Film Archive.

- 7) Le Bilan financier pour l'année 1956, approuvé par le Trésorier Mr Thirifays, est lu et approuvé par le Comité Directeur.

Monsieur Langlois explique que le retard apporté par la Belgique dans le règlement de ses cotisations était provoqué par des échanges intérieurs entre la Cinémathèque de Belgique et la Cinémathèque Française et que cette question serait réglée rapidement.

En ce qui concerne les cotisations de la Cinémathèque Danoise pour 1956 et 1957, Mr Thirifays précise que la demande de réduction de cotisation n'ayant pas été rédigée de façon formelle, n'est pas valable et il est décidé qu'une lettre adressée à Mr Brusendorff et signée par le Trésorier Mr Thirifays et par le Vice Président Mr Lindgren faisant état des décisions prises au Congrès de Dubrovnik.

Le Vice Président suggère que soit ajouté aux Statuts un paragraphe prévoyant la possibilité pour les Membres d'augmenter, s'ils le désirent le montant de leur cotisation, mais que dans aucune circonstance elle ne pourra être diminuée.

Le Vice Président propose que, dans le courant de l'année, il serait utile de rappeler à l'ensemble des Membres, leurs obligations financières envers la F.I.A.F.

- 8) Monsieur Langlois fait part d'une lettre reçue du Ministère des Affaires Etrangères au nom du Ministère Argentin de l'Education qui désire recevoir

en vue de la fondation d'Archives
en Argentine
P. L. S. Gen

une documentation complète sur la Cinémathèque Française. Mr Langlois a répondu que le Ministère Argentin devait s'adresser, pour toutes informations à la Cinémathèque d'Argentine et suggère que les Membres de la F.I.A.F. en soit informés afin qu'ils agissent de la même façon, en pareil cas.

9) Wiesbaden Sur la question de la Cinémathèque de Wiesbaden, étant donné que Mr Lavies n'a pas fourni les documents nécessaires demandés au Congrès sur les changements survenus dans la Cinémathèque, il est décidé que cette question serait évoquée au prochain Comité Directeur et qu'entre temps, une recherche serait faite sur place sur cette situation, par deux Membres du Comité Directeur.

10) Exposition de Berlin. Le Secrétaire Général rappelle que le côté universel de cette exposition est très intéressant et il faut que la vérité historique soit respectée. ~~Il~~ demande l'aide pratique des Membres de la F.I.A.F. afin de rendre cette Exposition vraiment internationale.

II) Hongrie Au sujet de la demande des Archives Hongroises exprimée par son Directeur Mr Ferenc Hont, pour une aide des Archives Membres de la F.I.A.F. dans la programmation de ses séances du Musée Vivant, Mr Langlois fait part de sa réponse à Mr Hont dans laquelle il explique qu'une semaine de projection pour un seul film est trop long et il a suggéré que Mr Hont cherche des films à l'Est pour projection d'une semaine et vers l'Ouest pour celles d'un jour.

Le Secrétaire Général parle de l'importance et de l'utilité des programmes de classiques de films organisés par la F.I.A.F. et espère qu'au Congrès, ce projet pourra être mis sur pied.

Il est décidé à l'unanimité d'écrire à Monsieur Hont, au nom du Comité Directeur lui donnant son accord pour toute aide utile.

du fait de l'existence d'un membre
de la F.I.A.F. en Argentine particulièrement
qualifié

I2) Egypte Le Secrétaire Général fait part d'une lettre reçue par la Cinémathèque Française, du Directeur de l'Administration des Arts: Mr Yahia Hakki et du préposé provisoire de la Cinémathèque d'Egypte : Mr Farid el Mazzaoui, demandant une donation de films à la Cinémathèque Egyptienne. *CD*

Le ~~Secrétaire Général~~ suggère que soit envoyée une lettre circulaire à tous les Membres leur faisant part de cette requête.

I3) Musée du Cinéma (UNESCO) Monsieur Thirifays fait part d'un projet de l'UNESCO pour encourager la formation ~~la formation~~ et le développement des Musées du cinéma.

Mr Thirifays suggère que la F.I.A.F. écrive à l'UNESCO, lui expliquant que la F.I.A.F. existe déjà et tend au même but.

Mr Lindgren propose que tous les pays du monde soient invités à assister au Congrès de la F.I.A.F.

LA SEANCE EST LEVEE A 18h 40

DIMANCHE MATIN

SEANCE OUVERTE A 11h 45

- 1) Le Secrétaire Général donne lecture du Procès Verbal de la réunion de Samedi concernant l'Institut.

Ce texte est approuvé à l'unanimité.

A la suite de cette lecture et de cette approbation, le Vice Président pense qu'il y aurait lieu de déterminer les organismes à inviter et demande son opinion au Comité Directeur.

Il ressort de cet échange de vue qu'à priori, le Comité Directeur estime, en ce qui le concerne, qu'il importe de déterminer plutôt la liste des organismes à écarter et en tout premier lieu la C.I.D.A.L.C. Les raisons de cet exclusive à l'égard de la C.I.D.A.L.C. sont données au Vice Président qui en reconnaît le bien fondé.

- 2) National Film Archive Monsieur Lindgren donne lecture du rapport concernant le National Film Archive. Il parle de la question du dépôt légal et des relations avec l'industrie lesquelles s'améliorent depuis quelques temps.

Mr Lindgren montre un petit document préparé par la National Film Archive et qui doit être donné aux producteurs ou distributeurs avec chaque demande de films et qui rassure la personne qui prête de la non commercialité.

La discussion approfondie des relations avec l'Industrie se fera au prochain Congrès.

- 3) Echanges Mr Lindgren soulève le problème de l'esprit "collectionneur de timbres" qui existe encore dans certaines Cinémathèques et dit que les grandes Archives Nationales doivent servir d'exemple et que la générosité doit être la règle générale, car tous les chefs d'oeuvre du monde doivent être conservés dans le plus grand nombre de Cinémathèques et dans les meilleures copies.

Il suggère qu'au prochain Congrès, un règlement soit discuté qui aurait comme but d'obliger toutes les Cinémathèques à donner toutes les informations détaillées sur tous les films échangés, afin que les copies

complètes soient préservées.

Il ajoute que la mentalité de "Collectionneurs de timbres" n'est pas dans l'esprit où la F.I.A.F. s'est engagée et quand il y a un échange de films entre Cinémathèques, il est nécessaire de donner tous les détails.

Le Secrétaire Général propose un rappel à l'ordre sur les échanges de films qui doivent être retournés dans le même état et aux délais prévus.

Le Vice Président Lindgren suggère qu'une recherche soit prévue pour les films qui existent en plusieurs versions et qu'il appartient aux Archives d'établir la version intégrale et les meilleures versions.

Le Secrétaire dit qu'il y a trois étapes dans le travail des Cinémathèques a) collectionner b) échanger c) établir les données principales de chaque film afin d'assurer la préservation des versions et intégrales.

Monsieur Thirifays suggère que le B.I.R.H.C. fasse chaque année une étude approfondie de dix films.

Madame Bleiser-Brody se réfère aux suggestions des délégués chinois du Congrès de ~~Marxavia~~ Dubrovnik sur les fragments de films et suggère qu'une étude soit faite.

SEANCE LEVEE A 13h 30

SEANCE DE DIMANCHE APRES MIDI 15h 10

Monsieur Thirifays est absent.

- 1) Monsieur Buache soulève le problème d'une Cinémathèque, Membre de la F.I.A.F., qui vend des films à la télévision suisse.

Le Secrétaire Général explique que c'est une double infraction que de vendre des films dont on n'a pas les droits.

Mr Lindgren propose qu'une lettre officielle réprimant la Cinémathèque fautive lui soit envoyée à ce sujet.

- 2) Ciné Clubs Mr Lindgren fait part d'une communication reçue par le Bureau des Affaires Etrangères à Londres, au sujet d'une lettre envoyée par la Fédération des Ciné Clubs de Paris à l'Ambassade ~~de Paris~~ Britannique à Paris demandant le prêt et la possibilité d'acheter des films du National Film Library.

Le Secrétaire Général suggère qu'une lettre circulaire sur ce sujet soit envoyée aux Membres de la F.I.A.F.

- 3) Festival de Films en Pologne *à 19 Nouv. de l'Inde* Monsieur Langlois fait part d'une lettre reçue des Archives Centrales du Film de Varsovie, qui ont pris l'initiative d'organiser en Pologne, chaque deux années, un "Festival de l'Ancien Film". Le but de cette manifestation serait d'attirer l'attention du grand public sur le films classique d'une part et sur l'importance de l'activité des Archives du film dans le monde entier de l'autre.

Il est demandé aux Cinémathèques qui voudraient bien prendre part à cette manifestation de vouloir bien présenter quelques films (court ou long métrage) produits dans leur pays.

Le Comité Directeur décide que ce projet peut être présenté sous le Haut Patronage de la F.I.A.F., que les organisateurs polonais en soient informés et que les Membres reçoivent une lettre circulaire à ce sujet.

- 4) Film Ethnographique en Tchécoslovaquie Monsieur Tucek annonce qu'une réunion des Ethnographes du Film doit se tenir cet été en Tchécoslovaquie *Il demande l'aide de la Fiaf qui lui est accordée.*
- 5) Les Gestes de l'Homme Monsieur Langlois exprime l'intention d'écrire à Monsieur Stork à ce sujet.
- 6) Congrès des Historiens du Film en Russie. Monsieur Langlois fait part d'une lettre reçue au sujet d'un Congrès d'Historiens du Film prévu en U.R.S.S. pour cet été.

SEANCE LEVEE A 15h 45